

**Zeitschrift:** Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie  
**Herausgeber:** Office fédéral de l'énergie  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1

**Vorwort:** Chère lectrice, cher lecteur  
**Autor:** Füeg, Jean-Christophe

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Chère lectrice, cher lecteur,



### Impressum

energeia – Bulletin de l'Office fédéral de l'énergie OFEN  
Paraît six fois par an en deux éditions séparées française et allemande.  
Copyright by Swiss Federal Office of Energy SFOE, Berne.  
Tous droits réservés.

**Adresse:** Office fédéral de l'énergie OFEN, 3003 Berne  
Tél. 031 322 56 11 | Fax 031 323 25 00  
energeia@bfe.admin.ch

**Comité de rédaction:** Matthieu Buchs (bum), Marianne Zünd (zum)

**Rédaction:** Matthias Kägi (klm), Rachel Salzmann (sar),  
Michael Schärer (sam)

**Mise en page:** raschle & kranz, Atelier für Kommunikation GmbH,  
Berne. www.raschlekranz.ch

**Internet:** www.bfe.admin.ch

**Infoline concernant SuisseEnergie:** 0848 444 444

### Source des illustrations

Couverture: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;  
Mont Terri Projekt;

p.1: Imagepoint.biz; Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.2: Office fédéral de l'énergie OFEN;

p.4: Mont Terri Projekt;

p.6: Zwigag;

p.7–10: Imagepoint.biz;

p.11–12: Office fédéral de l'énergie OFEN;

Solar Impulse/EPFL Claudio Leonardi.

### AU SOMMAIRE

<b>Editorial</b>	1
<b>Interview</b>	
Walter Steinmann, directeur de l'OPEN: «Un véritable big-bang le 1 <sup>er</sup> janvier 2009»	2
<b>Recherche &amp; Innovation</b>	
Mont Terri: recherche internationale dans le laboratoire souterrain suisse	4
<b>Déchets radioactifs</b>	
Le point de vue des cantons	6
<b>International</b>	
Energie: la Suisse en dialogue avec la Norvège	7
La France ne veut pas être le «poumon nucléaire» de l'Europe	8
<b>Comment ça marche?</b>	
Les éléments du prix du courant	10
<b>En bref</b>	11
<b>Services</b>	13

La politique énergétique étrangère est l'un des quatre piliers de la stratégie énergétique arrêtée en 2007 par le Conseil fédéral. Le but premier d'une politique étrangère active en matière d'énergie est de sécuriser l'approvisionnement du pays. Etant donné que toutes nos importations sont assurées par le secteur privé, sécuriser notre approvisionnement signifie pour l'Etat d'appuyer les projets et les contrats privés au niveau diplomatique et juridique, par des mesures de promotion du commerce ou de protection des investissements par exemple. Bien que la Suisse ne soit pas membre de l'UE, sa politique énergétique dépend toujours plus étroitement de la politique énergétique de l'UE, notamment parce qu'elle reprend à son compte nombre de directives techniques européennes. Pour le reste, la Suisse s'efforce de préserver ses intérêts, dont sa position de plaque tournante de l'électricité en Europe, par le biais des négociations bilatérales. La Commission de l'UE est ainsi de loin son interlocuteur le plus important en matière énergétique. De par sa position insulaire au milieu du marché européen, la Suisse profite également des initiatives de l'UE en matière de politique énergétique étrangère. Elle mène un dialogue continu avec ses voisins, visant à faire avancer les dossiers bilatéraux. La Suisse étant exclue des échanges entre les décideurs européens, elle s'efforce de compenser cette isolation relative par d'autres

biais. D'où l'importance particulière de l'appartenance de la Suisse à des organisations internationales spécialisées comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la Charte de l'énergie ou l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA). Parmi les autres motivateurs de notre politique énergétique étrangère, on peut citer la nécessité d'assurer la compétitivité de nos entreprises énergétiques, et notamment celles de haute technologie, ainsi que de promouvoir une production et une consommation d'énergie plus respectueuses de l'environnement. Notamment pour les négociations en vue d'un successeur au protocole de Kyoto, le transfert de technologies vers les pays en développement revêt une importance décisive.

*Jean-Christophe Füeg,  
chef de la section International à  
l'Office fédéral de l'énergie OFEN*

# energeia.